

# La Gazette des Chalets

Journal de l'Association du quartier Chalets-Roquelaine



Inauguration, 3 mai 1913

100<sup>ème</sup> anniversaire de  
la statue dimanche 26 mai  
voir en pages 4 & 5



Revenus « localisés » d'après l'INSEE (2010) :  
plus la zone est foncée, plus les revenus sont importants  
plus la zone est claire, plus faibles sont les revenus.

## SOMMAIRE n°73 - Printemps 2013

- page 1 Les Chalets, un quartier (presque) comme les autres
- page 2 Camion - sens uniques - vélos
- page 3 Enquête publique de la 8<sup>ème</sup> révision du PLU  
Les Chalets en transition ?
- page 4 Clémence Isaure ou Poésie romane ?
- page 5 100<sup>ème</sup> anniversaire
- page 6 Maison de quartier  
Henri II de Montmorency
- page 7 Pub
- page 8 Brèves

Comité de rédaction pour ce numéro  
A. BERNABE, C. BUNEL, A. CASTEX,  
G. BOLDRON, C. DEFAYE, B&V DAINÈSE  
J. POUmarede, A. ROY, B. VERDIER

Mise en page : A. Roy

Relecture : V. Dainèse, C. Defaye, C. P.

Courriel : gazetteDchalets@numericable.fr

7, bd Matabiau - 31000 TOULOUSE - Tél 05 61 62 23 67  
767196, tirage : 3000 exemplaires.

Impression TOP OFFSET - 81990 PUYGOUZON.

Directeur de la publication : A. ROY.

## Les Chalets, un quartier (presque) comme les autres

Il y a exactement dix ans, dans le numéro de printemps de *La Gazette* (n° 29), nous avons présenté les résultats du recensement 1990-1999 réalisé par l'INSEE dans le quartier. On constatait près de 10 % d'habitants supplémentaires. Le vieillissement était stoppé et un renouvellement s'opérait par l'installation de jeunes couples d'actifs dans la tranche d'âge des 20 à 39 ans. Pour la composition socio-professionnelle, si les catégories *employés* et *ouvriers* étaient nettement inférieures, les *professions intermédiaires* (cadres moyens) se situaient dans la moyenne toulousaine et les *cadres* et les *professions intellectuelles supérieures* surreprésentées de 12 %. Dix ans plus tard, il aurait été intéressant de faire le point. Ce n'est malheureusement plus possible : les modalités du recensement ont été changées et l'enquête réalisée par quartier n'est plus disponible. Toutefois, l'INSEE a cartographié des données d'une autre nature qui n'en sont pas moins intéressantes : les niveaux de revenus des ménages, établis à partir des données fiscales. Le revenu médian par *unité de*

*consommation* (1 adulte, 2 grands enfants ou 3 petits) serait de 1700 € par mois à Toulouse ce qui situe notre ville parmi les métropoles les plus aisées, mais avec d'assez fortes disparités selon les quartiers. Les plus riches se trouvent plutôt dans le centre, autour du Grand Rond, au Busca et à la Côte pavée, tandis que les plus pauvres (-1000 €) se concentrent dans les *zones prioritaires* du nord ou du sud-ouest. Notre quartier se situe dans la moyenne toulousaine, avec des valeurs un peu plus élevées entre la rue des Chalets et la rue de la Concorde. La carte des retraites est un peu mieux fournie que la moyenne ainsi que la part des revenus non-salariaux. Somme toute, une bien honnête moyenne qui pourrait faire réfléchir nos édiles et nous éviter d'être considérés comme des privilégiés lorsque nous revendiquons des équipements publics, comme un gymnase pour les collégiens, par exemple...

Le bureau

[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/midi-pyrenees/themes/six\\_pages/6p\\_n115/revenus.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/midi-pyrenees/themes/six_pages/6p_n115/revenus.pdf)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

jeudi 11 avril, à 20h30 à la Maison de  
quartier 7 bd Matabiau

Après les rapports moral et financier qui permettront d'échanger sur les actions de l'association lors des 12 derniers mois, le débat principal sera consacré au thème : **le quartier et ses commerces**.

Nous y avons invité Isabelle Hardy, adjointe au maire chargée du commerce, et les représentants des associations de commerçants du quartier. Ce sera l'occasion de faire le point sur l'évolution des commerces et sur les mesures à prendre pour maintenir une activité commerciale de proximité.

# Camion - sens uniques - vélos

## On nous a écrit

Bonjour,

Je fais suite au numéro 72 que je viens de parcourir et surtout à un petit article en forme de question de Mme Defaye sur la coexistence voitures-cyclistes...

J'habite le quartier des Chalets, mes moyens de locomotion sont nombreux (à pied, à vélo, à moto, auto, et camion pour ma profession) donc je peux sans avoir trop de prétention dire que j'ai pu observer les comportements de pas mal de personnes et ce dans diverses situations.

Le code de la route stipule qu'une rue ayant un sens interdit interdit donc de remonter cette dernière en sens inverse.

### Deux autres modifications récentes (2010) et importantes du code de la route concernant cyclistes et piétons

Vélos : "tourne à droite" autorisé. Les cyclistes peuvent franchir le feu rouge afin de tourner à droite à certains carrefours signalés par un nouveau panneau. C'est le maire qui décide d'instaurer le "tourne-à-droite" à des intersections présentant toutes les conditions de sécurité. Si ce panneau n'existe pas, les cyclistes doivent toujours s'arrêter.

Piétons : prioritaires partout. Ce décret élargit les priorités du piéton. Désormais, dès que le piéton s'engage ou qu'il manifeste de façon claire l'intention de s'engager sur une chaussée, l'automobiliste doit le laisser passer. Le conducteur qui ne respecte pas cette priorité est passible d'une amende de 135 € et de la perte de 4 points sur son permis de conduire. Seul bémol à la toute puissance du marcheur : il doit impérativement emprunter un passage clouté s'il en existe un à moins de 50 mètres.

De façon générale, en « zone 30 », la règle d'or est la priorité au plus faible. Pour la circulation, la priorité à droite est la règle sauf indication contraire.

À l'époque déjà, bon nombre de cyclistes et autres vélomoteurs, n'en faisaient pas grand cas et souvent je me suis retrouvé face à face avec ces personnes-là (qui donc selon le code de la route étaient en tort).

Je ne sais pas qui, à la mairie, a "pondu" une



telle imbécillité (et je pèse mes mots) de donner cette autorisation de circuler à contre sens pour les vélos (et les vélomoteurs continuent aussi). Déjà qu'ils n'en faisaient qu'à leur tête... Alors maintenant qu'ils sont "couverts", c'est pire.

Sous prétexte de rendre la ville aux piétons, mieux circuler, mieux se garer, et mieux respirer... Je pense quand même que cette "solution" (si on peut parler de solution) n'était pas à prendre comme cela aussi rapidement...

### Réponse de la rédaction :

Le double sens cyclable a été légalisé en France depuis bientôt 5 ans...

Le décret Code de la rue publié le 30 juillet 2008 au journal officiel comprend une modification du code de la route visant à la généralisation des doubles sens cyclables pour les zones de rencontre et les zones 30 avec un délai de mise en conformité fixé à juillet 2010. Il constitue un levier pour une redistribution de l'espace public vers une meilleure prise en compte des déplacements à vélo dans ces zones de circulation « apaisées ».

Il doit être accompagné de signalisations



verticale (panneaux) et horizontale (peinture au sol). Pour les carrefours, des « haricots » généralement insérés dans le bitume délimitent le passage réservé aux cyclistes et sont un peu sécurisants bien que trop souvent chevauchés par les véhicules en transit. On peut ajouter que cette disposition, qui implique le croisement cycliste-automobiliste côté conducteur - plus facile à évaluer que lors d'un dépassement- a plutôt fait baisser le nombre d'accidents.



Alain Roy

### Rue des Chalets : une cycliste accélère pour se jeter sur la portière ouverte par un conducteur pourtant attentif

Un samedi matin de janvier, nous profitons entre voisins du timide soleil d'hiver qui nous accompagne jusqu'au marché Cristal pour bavarder un peu sur le trottoir quand, patatras ! un grand bruit de tôle couvre une exclamation de stupéfaction douloureuse : une cycliste gît à côté de son vélo jaune, un conducteur un peu penaud finit d'ouvrir la portière gauche de sa voiture en disant : « pourtant j'ai regardé, il n'y avait personne, vous avez dû accélérer pour arriver si vite sans que je vous voie ». Le médecin d'en face sort pour vérifier que les contusions multiples ne cachent pas une fracture sournoise. La police ne se déplace pas pour si peu et le conducteur refuse de faire un constat. Seule solution : faire soi-même le constat en prenant le nom des témoins, et repartir en clopinant et en traînant le vélo à la main avant de reprendre le travail dans la cuisine d'un restaurant...

Automobilistes, mes frères, pensez le plus souvent possible à la fragilité de ceux qui se déplacent sans être protégés par une carcasse métallique !



# Enquête publique de la 8ème révision du PLU

L'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Toulouse s'est terminée le 4 janvier 2013. L'association du quartier Chalets-Roquelaine a participé à toutes les réunions organisées par la Mairie. Elle a informé la population du quartier grâce à *La Gazette des Chalets* et elle a consacré sa dernière assemblée générale à une présentation du PLU révisé qui a été richement débattu. L'association a proposé cinq requêtes.

- 1 Demande d'un **emplacement réservé pour une salle de sport**

L'Association maintient sa demande de réalisation d'une salle de sport qu'elle a déposée maintenant depuis 12 ans.

- 2 Demande d'un **emplacement réservé pour un centre multi accueils pour la petite enfance.**

Notre association prend acte du projet multi-accueils pour la petite enfance sur le terrain Hertz et qui permettrait de transférer la crèche associative la Courte Echelle dans de nouveaux locaux, mieux adaptés à l'accueil des enfants. Cette proposition n'étant à l'heure actuelle qu'un projet, nous continuons à demander un emplacement réservé pour un équipement public d'accueil de la petite enfance

- 3 Demande d'un **emplacement**

- **réservé pour l'extension du jardin du Verrier**

Le jardin du Verrier est le seul espace vert public (pour un quartier dense de 7500 habitants) et d'une superficie de moins de 600 m<sup>2</sup>. L'association Chalets-Roquelaine demande la mise en place d'un emplacement réservé au nouveau PLU pour l'extension du jardin du Verrier sur les espaces libres l'environnant.

- 4 Demande de **modification des normes de stationnement.**

Le Règlement soumis à l'enquête ne

**Après examen, en 1 mois, de 1030 requêtes, la commission d'enquête a émis un avis favorable au PLU,** mais assorti de 53 réserves nécessitant un réexamen du Maire et de 72 recommandations à observer... La Commission prend acte que la Mairie a inscrit dans sa programmation financière un centre d'accueil petite enfance, mais ne répond pas sur les autres projets ! Elle recommande d'augmenter les places de stationnement pour répondre aux nombreuses demandes et note que les requêtes de l'association des Chalets « méritent que la Mairie y porte attention »... ce qui n'a donc pas été le cas jusqu'alors.

prévoit pour le Quartier des Chalets aucune norme de place de stationnement compte tenu des périmètres de zone d'influence des stations de TCSP\* qui couvrent quasiment l'ensemble du quartier. Cette absence de norme nous paraît très préjudiciable pour notre quartier (les difficultés de stationnement résident sont un symptôme). Nous demandons que l'article soit modifié et qu'il fixe le nombre de places de stationnement à une place par logement.

- 5 Demande pour que la **méthode d'évolution du PLU soit définie et intégrée dans ce plan**

Nous demandons l'ajout au PLU d'un chapitre spécifique de méthodologie pour que cette procédure d'évolution soit définie clairement, officialisée, connue et respectée par tous. Cette méthode doit s'appuyer sur 3 étapes de co-construction du plan : un diagnostic établi par quartier, la participation des associations d'habitants pour trouver des améliorations possibles, l'instauration d'une procédure de validation de leurs demandes de façon à prioriser ces demandes sur des critères objectifs et reconnus.

Gilbert Boldron

\* TCSP : transport en commun en site propre

## Les Chalets en *transition* ? Imaginons le quartier en 2030

À l'initiative de Marie-Pierre Cassagne, habitante du quartier, près de 25 personnes se sont réunies le 28 février à la Maison de quartier pour débattre sur l'avenir de notre quartier et comment se préparer à vivre mieux en ayant moins de pétrole. Il vaut mieux s'y préparer que d'être pris par surprise, tel est l'objectif des 1800 expériences de transition dans le monde. La transition c'est tout simplement cette période qui doit permettre de nous préparer à une vie -et une ville- différentes, quand les hydrocarbures seront devenus trop chers et quand le changement climatique nous aura contraint à la sobriété énergétique. C'est aussi le sens du Plan Climat et Énergie voté par la Mairie en mars 2012. Il

prévoit d'agir pour économiser l'énergie et développer les énergies renouvelables pour se désengager des énergies fossiles qui se raréfient et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Après un repas partagé, le film projeté - **La Transition 2.0** - qui fourmille d'idées pour préparer l'avenir avec moins de pétrole, a suscité un débat très riche. De nombreux points ont émergé : nourriture, mode de vie en ville dans le futur, permaculture (de *permanent agriculture* # agriculture durable), énergie, habitat groupé, écomobilité, coopératives d'habitants, jardins partagés, contact entre habitants, économie d'énergie, eau, architecture, isolation thermique.

Ensuite quelques pistes ont été imaginées pour commencer des actions sur le quartier : il y a déjà le Jardin partagé du Verrier qui souhaite accueillir plus de participants, les 3 AMAP du quartier, le groupe Jardins sur les toits qui propose des visites, et des envies de projets à lancer : parking à transformer, composteur de rue, analyse thermique des maisons, conseils pour l'isolation...

Alors, on continue ? Contacter le groupe des Chalets en transition <mp.cassagne@gmail.com>

Gilbert Boldron

L'agitation va aller croissant, je le sens.

« On » a enlevé la cage de couleurs qui m'entourait, les fêtes sont finies, le monde a repris son rythme et le quartier sa circulation habituelle. De tout mon haut je les contemple, je les entends, leurs mots montent, s'enroulent autour de ma colonne, rampent et résonnent le

long des plis de ma robe d'airain, se glissent dans les méandres de mon hennin, me caressent ou m'agressent, c'est selon...

Cent ans bientôt. Un siècle sur un socle, toujours en appui sur la même jambe, un peu contrapposto mais pas trop, la tête fléchie, penchée : pensive ou réfléchie ? je regarde sans voir la place et ses passants... depuis le temps...

Un peu triste. Je vais avoir cent ans au mois de mai et cette année justement la pharmacie a fermé. Je le sais, je l'ai entendu dire, je lui tourne le dos, mais je percevais l'activité incessante de l'officine. Je me sens abandonnée. Je ne serai plus que le « legs Sage »



dont on perdra le sens, on oubliera le pharmacien et son don, sa volonté et cet hommage à la poésie que j'incarne. Les noms de mes créateurs et entrepreneur, Laporte-Blairzy, Guitard et Portet, retentiront sur la place cette année, au mois de mai, avant de retomber dans le silence et l'oubli pour un siècle supplémentaire. J'espère que la fête de ce centenaire sera belle et digne d'eux.

Il m'est parfois très difficile de rester immobile à entendre les interprétations multiples dont je suis l'objet et le sujet, la main me démange et l'envie de jeter la couronne de fleurs que je tiens depuis tant d'années. Vu son poids cela ferait mal ! Alors je me console : figée à jamais, je ne peux que me souvenir des années 40, pendant la guerre, quand ils m'ont démontée

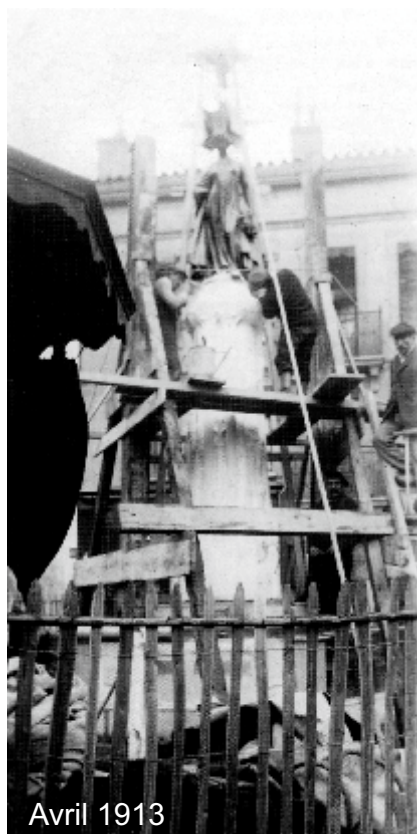
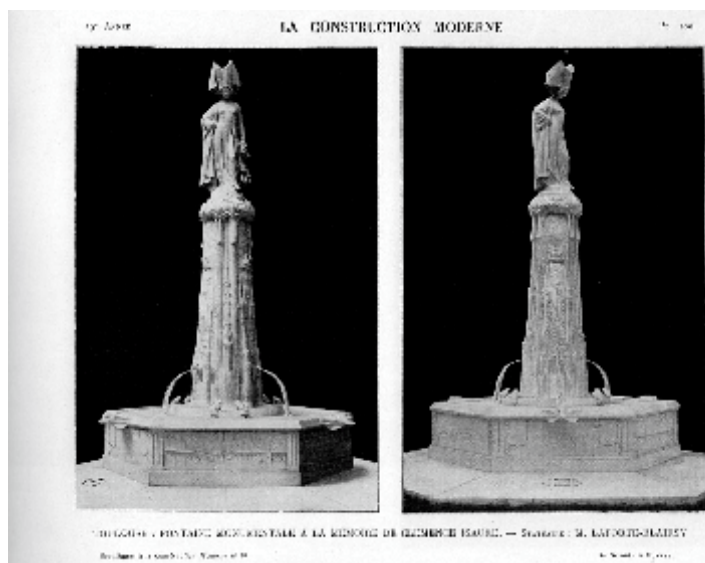
avec l'intention de me fondre. Il s'en est fallu de peu ! Cachée dans les hangars des établissements Nadal, le nez au sol, je ne voyais ni n'entendais. L'horreur ! Je préfère le grand air et les commentaires.

Une stèle, un stylet ou des stylos, des écussons, des hiéroglyphes ou mes jolis panneaux de bronze qui se retrouvent affublés du vilain terme *portes de placard*, je suis blasée et tolérante. Des mots, ce ne sont que des mots. J'en suis pétrie, pétrifiée aussi la plupart du temps !

Clémence Isaure, si vous voulez. La poésie romane si vous préférez. La reine Pédauque ? non, pas si loin ! à cause de la source et des bains de la reine ? Que de balivernes et de légendes, l'imagination n'est pas morte à Toulouse ! Je ne suis pas non plus entourée de crapauds et si on les embrasse à minuit quand la lune est pleine (si, si, j'ai vu), ils ne

se transformeront pas en princes charmants, ce sont des grenouilles ! Quant aux *poissons cracheurs* (des grondins en réalité), ils sont ailés pour permettre aux esprits, les beaux, de s'envoler vers les hautes sphères poétiques.

Je n'existe pas plus que la belle Clémence Isaure. Quand ils m'ont découverte lors de l'inauguration, en mai 1913, ils ne l'ont pas reconnue, « figuration fantaisiste », protestèrent-ils, non mais ! Comment osaient-ils se permettre une telle affirmation ? et d'où la connaissaient-ils ? Elle n'est que « La Dame de Clémence », le thème incontournable des jeux floraux,





# ou Poésie romane ?

des joutes et concours poétiques, autrement dit la Vierge. Et voilà. Une légende s'éloigne. Elle n'a jamais existé vous dis-je ! Les Capitouls l'avaient inventée pour justifier la provenance des sommes énormes finançant l'Académie de la Gaye Science, ce qui leur permettait de distribuer des prix fastueux aux lauréats des Jeux floraux sans rien devoir au fisc de l'époque. Pas très poétique. Esprit des sources, les petits animaux de bronze de ma colonne sont des allégories ... on murmure, j'entends tout vous dis-je, que Le Gai Savoir aurait été une doctrine ésotérique. La poésie des troubadours la propageait sous forme de symboles cachés. Cette doctrine serait celle des cathares, contraints depuis la croisade à la clandestinité.

Poétique, non ?

Je suis la poésie romane, celle du sud et du soleil, celle d'Aubanel, de Mistral (non, pas le vent), du poète aux deux rues. Vous connaissez ? Goudouli et Godolin !

Restons-en là. Je suis la dame des troubadours, le principe féminin qui inspire de jolies pensées et je vous offre la couronne des récompenses des jeux floraux : violette, la fleur souveraine, églantine, et souci d'or... il y a longtemps c'était une "joie" ... celle que je vous souhaite.

V. Dainèse

Le lecteur pourra consulter le catalogue de l'exposition **Fontaines toulousaines** aux Archives municipales (septembre - décembre 2003) d'où sont extraites les photos de la page 4.



## REPÈRES

1905 : décès de M. Sage, pharmacien de la place, qui lègue à la Ville 20000 francs pour la « construction, sur la place, d'une fontaine avec vasque ».

1909 : ouverture d'un concours réservé « aux artistes français nés ou domiciliés à Toulouse ».

1910 : le jury du concours élit Léo Laporte Blairzy pour sa maquette représentant Clémence Isaure.

1912 : Une variante de cette maquette est présentée au salon (les fleurs du gai savoir sont remplacées par une couronne, la tête est couverte du hennin, etc.)

1913 : inauguration le 3 mai en présence du maire Jean Rieux, de madame Sage et de son fils.

1942 : la statue est démontée pour être fondue.

1945 : la statue est retrouvée dans un hangar des établissements Nadal.

1947 - 49 : restauration et réinstallation sur la place de la Concorde.

1992 : premier repas de quartier, les enfants s'approprient la fontaine en grimpant dans la vasque pour s'arroser copieusement. Cette pratique perdue et explique en partie le succès du repas de quartier le plus important de Toulouse...

1995 : premier numéro de la *Gazette des Chalets* dont la première page est ornée d'un dessin de J. Castéras représentant la statue.

Tous les numéros de *La Gazette* comporteront en première page une représentation de cette statue qui devient ainsi l'emblème de l'association, voire du quartier.



## 100<sup>ème</sup> anniversaire

Dès le début du mois de mai, nous lancerons des concours de dessins, photos, poésie pour les enfants, et une exposition de photos et de documents à la maison de quartier. Le grand jour est fixé au dimanche 26 mai : dans la matinée, autour de la fontaine, il y aura la reprise des discours de 1913, des lectures de poésies, des chanteurs... Nous espérons la participation des Jeux Floraux. Et dans l'après-midi, J.-M. Bordovski offrira,

avec ses grands élèves, un concert de musique française des années 1910. Ente les deux, un apéritif accompagnera la remise des prix des concours. Le programme n'est pas encore définitivement fixé, toutes les initiatives sont les bienvenues pour que la fête soit réussie. Merci de contacter Annie Castex au 05 61 99 27 66 ou [annie.castex@orange.fr](mailto:annie.castex@orange.fr)

Juin 2006



jour	heures	activités	contact	tél.
Lundi	18h30-20h30	Taïchi Chuan ( <a href="http://yangjia.taiji.free.fr">http://yangjia.taiji.free.fr</a> )	A. Ullmann	06 80 70 13 79
Mardi	21h-24h	Théâtre	F. Aubry	05 62 73 13 27
	18h30-20h30	Taïchi Chuan ( <a href="http://yangjia.taiji.free.fr">http://yangjia.taiji.free.fr</a> )	A. Ullmann	06 80 70 13 79
Mercredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, bridge, etc)	J. Pellereau	05 61 63 76 62
	16h-18h	Bibliothèque &	A. Castex	05 61 99 27 66
	16h-18h	Permanence	A. Bernabé	05 61 62 65 37
	18h30-20h30	Taïchi Chuan ( <a href="http://yangjia.taiji.free.fr">http://yangjia.taiji.free.fr</a> )	A. Ullmann	06 80 70 13 79
Jeudi	18h30-20h30	Jardin partagé - A. Souville	lejardinduverrier@googlegroups.com	
	20h30-23h	Réunions plénières (débat)	C. Defaye	05 61 62 23 67
		ou Causeries	C. Defaye	05 61 62 23 67
		ou Œnologie	B. Verdier	05 61 63 80 15
		ou Rédaction Gazette	A. Roy	05 61 62 56 16
Vendredi	14h-19h	Jeux de société (scrabble, bridge, etc)	J. Pellereau	05 61 63 76 62
Samedi	9h45-11h15	Taïchi Chuan ( <a href="http://yangjia.taiji.free.fr">http://yangjia.taiji.free.fr</a> )	A. Ullmann	06 80 70 13 79
Dimanche	20h-23h	Théâtre (06 30 56 80 96)	Albert	05 61 62 05 70
Week-end	Fêtes et animations exceptionnelles		C. Galey	05 61 62 41 69

Livraison AMAP Sambanane le jeudi à partir de 18h30 à la Maison de quartier

## HENRI II DE MONTMORENCY, UN DESTIN TRAGIQUE

Tous les Toulousains connaissent le nom de ce personnage grâce à la plaque qui, dans la cour du Capitole, rappelle la date de son exécution en ce même lieu : 30 octobre 1632 ; mais ce soir-là Jacques Poumarède nous a fait découvrir cette grande figure du Languedoc et les circonstances de sa mort.

Cette période du règne de Louis XIII est marquée par des révoltes paysannes ; elles touchent moins le Languedoc, vaste province qui s'étend jusqu'au Rhône, car elle jouit d'une relative démocratie via Les États, assemblée locale, dans laquelle le monde rural n'est pas représenté. Ces États ont un rôle important en matière fiscale : fixation de la taille (impôt foncier). Le roi est représenté par un gouverneur qui est un noble de haut rang.

Henri II de Montmorency, né en 1595, issu d'une puissante famille féodale, est nommé gouverneur du Languedoc en 1614. Le jeune homme semble promis à un bel avenir, il accumule les titres prestigieux.

La révolte du Languedoc se déroule en trois phases. **En 1629, aux Etats de Pézenas, coup de force de l'autorité royale** : le

mande, impôt dû au roi, est multiplié par 4, celui pour l'entretien des soldats multiplié par 3, les députés vont chercher à négocier, évoquant la peste, les mauvaises récoltes, mais Richelieu refuse de les entendre. Le 23 juillet un bureau d'élection est créé à Nîmes : création de fonctionnaires royaux qui court-circuitent les autorités locales. Pétitionnements, émeutes contre la politique initiée par Richelieu. Ces protestations sont essentiellement urbaines. Pendant ce temps Henri II est parti guerroyer en Italie. La campagne de pétition n'a aucun effet.

**Deuxième phase : les négociations en coulisse** ; Henri II commence à y participer mais il cherche à plaider la cause des Languedociens. En novembre 1630 un complot initié par Gaston d'Orléans, frère du roi, vise à faire renvoyer Richelieu ; c'est un échec.

**Troisième phase : soulèvement du Languedoc.** Dans les premiers mois de 1632, constitutions d'assemblées populaires, refus de l'impôt ; Montmorency penche du côté des rebelles, il s'allie avec Gaston, rassemble autour de lui une petite armée constituée de quelques nobiliaux et de mercenaires. En août 1632, il affronte les troupes royales à Castelnaudary. Défait, blessé, il est capturé, soigné avant d'être

jugé. Les grandes villes ne l'ont pas soutenu, Gaston d'Orléans l'a laissé tomber.

La nouvelle de son arrestation plonge la province et la Cour dans un grand émoi car le duc est très aimé mais les requêtes sont inutiles. Le procès déroge à la règle : pair de France, il aurait dû être jugé par ses pairs ; le parlement de Toulouse est chargé du jugement et le duc est condamné à mort. L'exécution a lieu à huis clos dans la cour du Capitole ; Louis XIII et Richelieu se déplacent pour la circonstance. La ville est quadrillée par un millier de militaires car on craint des incidents. Après sa mort, un office a lieu à Saint-Sernin ; son corps est transféré à Moulins dans le tombeau de famille, son cœur reste à Toulouse à la maison des Jésuites, puis, en 1736, après la dissolution de l'ordre, dans le cloître de la Daurade où il reste jusqu'à la Révolution.

Des zones d'ombre subsistent sur son exécution, publique comme le laisse supposer une gravure d'époque, à huis clos comme le relatent les récits officiels. Mystère... ce qui est sûr c'est que l'homme n'a laissé indifférents ni ses contemporains ni la postérité.

Cécile Bunel et Annick Bernabé

Jean Michel   
**BODORVSKI**  
Professeur de piano et compositeur  
11, rue Henri DOUVILLÉ - 05 61 99 33 01

 **ARCHIPEL**  
Cours et stages d'arts plastiques enfants, ado, adultes  
Expositions, soirées..  
8, rue Jany - 05 34 41 14 99  
[www.archipel-toulouse.fr](http://www.archipel-toulouse.fr)

**La Gazette cherche de nouveaux distributeurs**  
**05 61 62 23 67 - Merci**

 **INSTITUTO CERVANTES**  
Centre officiel de l'Espagne  
Institut Cervantes Cours - diplôme - activités culturelles - bibliothèque  
31, rue des Chalets - 05 61 62 80 72  
[difusion@cervantes.es](mailto:difusion@cervantes.es) <http://cervantes-toulouse.fr>

 **ASSISTANCE- FORMATION INFORMATIQUE**  
PME/Artisan/Libéral/ à domicile  
9, rue Matabiau  
05 61 62 33 21  
[toulousecontact@docteurordinateur.com](mailto:toulousecontact@docteurordinateur.com)

 **ISEG**  
14, rue Claire Pauilhac  
31000 - TOULOUSE  
Tel: 05 61 62 35 37  
[www.toulouse.iseg.fr](http://www.toulouse.iseg.fr)



**ÉLECTRICITÉ**  
 Installation - Dépannage - Rénovation  
 Interphone - alarme  
 Entreprise PEREZ  
 16, rue Saint-Papou - Tél / fax : 05 61 62 76 67

**ATV CONCORDE**  
 Installation antennes TNT satellites  
 Dépannage / vente TV-VIDEO  
 Canal Sat / Numéricable  
 57, rue de la Concorde  
 05 61 62 85 14

**ARTISAN PEINTRE**  
 ENDUIT ET PEINTURE NATURELS  
 (CHAUX, TERRE, PATINE)  
 PEINTURE TRADITIONNELLE  
 REVÊTEMENTS DE SOL - TAPISSERIE  
 Devis gratuit  
 DANIEL BOUSQUET 06 19 92 65 12

San Nicolas Corine  
 06 77 45 47 20  
 09 54 26 56 69  
**PEINTRE EN BÂTIMENT**  
 Peinture traditionnelle  
 Peinture Naturelle - Produits Naturels

**mutami**  
 Le lien solidaire  
 santé - prévoyance - retraite  
 70 bd Matabiau  
 0810 131 111 (tarif en vigueur)

**AXA ASSURANCES**  
**UAP ASSURANCES**  
 J.-M. et P. GARRIGUES  
 Agents généraux  
 157, 181 Matabiau - Tél. 05 62 73 62 73

**LA CAVE SPIRITUELLE**  
 vins, champagnes, spiritueux, produits régionaux  
 www.cave-spirituelle.com  
 31, rue de la Concorde  
 05 61 22 64 55

**BERTRAND PEZET**  
 Expert immobilier  
 Toute expertise immobilière  
 bertrandpezet-expertimmo.fr  
 06 37 06 90 44  
 20, rue de la Concorde

**Fabien Laborde**  
 Tapissier  
 Décorateur  
 05 62 73 35 35

**Boulangerie JULIEN**  
 25, rue de la Concorde  
 Tél/fax 05 61 63 68 65

**ENCADREMENTS-BEAUX ARTS**  
 La qualité au meilleur prix  
**ART & CADRES**  
 20, av. Honoré Serres  
 05 61 62 99 64

**"Le Fanfaron" restau-traiteur**  
 05 61 63 71 68  
 24 rue Saint-Honest - 05 61 63 71 68

**AGENCE IMMOBILIÈRE**  
**Tempo**  
 ACHAT  
 VENTE  
 LOCATION  
 www.tempo-immo.com  
 05 61 57 31 66 - 12bis rue Falguière

05 61 62 34 30  
**Concorde Optique**  
 2, Bd d'Arcole 31000 Toulouse

HÛÎTRES, CHARCUTERIE, FROMAGES ET VINS  
**LA BADIAME**  
 ÉPICERIE FINE & DÉGUSTATION  
 PRODUITS ARTISANAUX  
 EXPOSITIONS PERMANENTES  
 31, rue de la Concorde tél/fax 05 61 13 68 50

**Vita nature**  
 Cosmétique bio  
 Diététique naturelle  
 Compl. alimentaires  
 Coaching : méthodes  
 Pilates & PhysioWaves  
 40, rue de la Concorde  
 06 59 04 46 75  
 www.vita-naturel.com  
 Hf: 14h30 à 21h  
 sam. 10h-12h30  
 & 14h30-19h

**Carrefour express**  
 tous les jours de 8 à 21h  
 dimanche de 9 à 13h  
 49, rue de la Concorde  
 tél 05 61 63 03 83 - fax 05 61 63 03 84

34 rue de la Concorde  
**INTERFLORA**  
 05 61 99 67 62  
 www.jeuxdefleurs.fr  
 du mardi au samedi  
 10h-13h/15h30-19h30  
 dimanche 9h-13h

**PRESSING VAISSIERE**  
 36, rue de la Concorde  
 05 61 62 97 73

**Chez Alessandro**  
 Pizza artisanale et pasta  
 sur place et à emporter  
 lundi-samedi 12-14h/19-21h30  
 22 rue de la Concorde 05 61 99 36 38

**PAPOTAGES**  
 LIBRAIRIE-PAPETERIE-JOURNAUX  
 Photocopie - Carterie - Confection  
 Jeux de grattage - Loto  
 Cartes de bus et téléphone  
 Tous les jours de 7 à 19h30 - dimanche de 7 à 13h30  
 2 bd d'Arcole - 05 61 62 54 24

**Cabinet du Printemps**  
 TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES  
 EVALUATIONS - GESTION  
 Françoise BERGUA  
 Expert Immobilier  
 18 rue du Printemps - 05 61 62 70 07  
 35 rue de la Concorde - 05 61 800 860

**TABAC - PRESSE - LOTO**  
 31, rue de la Concorde  
**DESCOUENS Christian**  
 lundi au vendredi de 7h30 à 19 h  
 samedi de 8h. à 19h  
 05 61 62 51 92

**Concorde Immobilier**  
 Transactions Estimations  
 Anne-Marie GARRIGUES  
 46 rue de la Concorde  
 05 61 62 66 50 - 06 09 99 93 93  
 www.concorde-immobilier.net

**Bio**  
 PRODUITS BIOLOGIQUES  
 PRODUITS DE LA RECETTE  
 L'ALIMENT NATUREL  
 28 Boulevard d'Arcole  
 31000 TOULOUSE

**Vélo Station**  
 Réparation et  
 vente de vélos  
 du mardi au samedi de 9h30 à 19h  
 21 bd Matabiau - 09 64 06 05 93

**ORPI CABINET DALAS**  
 Administration de bien  
 Syndic- Location - gestion - vente  
 Agence immobilière - 9, rue Falguière  
 05 61 63 49 49 - dalas@cabinet-dalas.com

**La Petite Pause**  
 Restauration traditionnelle Maison  
 Plats à emporter  
 10 Rue Claire Pauilhac  
 31000 Toulouse  
 Tél. 05 61 62 62 03  
 Ouvert de 12h à 18h  
 du lundi au vendredi

**LEADER BOX**  
 L'HÔTEL DU STOCKAGE  
 Vous manquez de place ?  
 Louez un box individuel de 1 à 20 m<sup>2</sup>  
 13, rue des Chalets - 05 34 41 62 62

**Restauration d'antiquités**  
 meubles, objets d'art  
 Jean-Marc STAMBACK  
 67 rue de la Concorde - 05 61 62 22 11

## NUIT DU THÉÂTRE

La cinquième aura lieu à la Maison de quartier le samedi 1er juin à partir de 20h30.

La compagnie des Chats Laidis souhaite que de généreux donateurs lui trouvent une armoire pour entreposer son matériel.

Merci (05 61 62 23 67).

## PHARMACIE DE LA PLACE

Au regret de beaucoup, la pharmacie de la place de la Concorde a fermé. Madame Tardivel a quitté Toulouse. Mme de Latude et la dévouée

Véronique sont allées travailler à la pharmacie du Printemps qui a fait peau neuve pour recevoir ses nouveaux clients.



La pharmacie en 1913 lors de l'inauguration de la statue (voir p.4 et 5)

## LE CAFÉ DE LA CONCORDE

a changé de gérant. Depuis le 5 novembre c'est Mlle Sammut qui accueille la clientèle. Le café gardera son cadre avec ses multiples affiches. Le va et vient ne s'arrête pas : habitués qui viennent lire le journal ou prendre un petit café avant ou après le travail, jeunes qui se retrouvent, et même rendez-vous de travail avec ordinateur. On apprécie le calme et le côté ancien de ce lieu. Mlle Sammut a des projets pour le printemps : ouverture le dimanche jusqu'à 17-18h, brunch entre 11h et 16 h le samedi et le dimanche. Mais déjà on peut manger à midi des plats faits maison (potée savoyarde, parmentier au confit de canard...) et l'après-midi boire des chocolats à l'ancienne, manger de succulents banoffee. Le jeudi soir, une fois par mois, un orchestre continuera à animer le quartier sans fermeture tardive, vers 21h30 ou 22h30.

## CIVILISATION (?)

De plus en plus d'immeubles se barricadent. Rue de la Concorde, les n° 4, 33, 54 ont fait placer des grilles. Comment atteindre les boîtes aux lettres pour y déposer *la Gazette* ?

Et les jeunes ? Où pourront-ils se réunir pour bavarder ? Ceux qui s'étaient installés dans le renforcement du 24 rue Claire Pauilhac ont été refoulés rue des Rozières - un coin agréable et dégagé pour le moment...

## CONCERT DE NOËL

Bach, Haendel, Mozart, Pouillard, Purcell, Rameau ... étaient au rendez-vous, soutenus par un public attentif et conquis d'avance. Ils étaient venus assister au concert de Noël organisé par Jean Michel Bodorvski dans l'église Saint-Hilaire dimanche 16 décembre.

Les interprétations vocales et musicales se sont déroulées suivant une maîtrise croissante, depuis les débutants, « artistes en herbe » jusqu'aux « talents confirmés », en passant par les « jeunes musiciens », aucun ne manquait d'enthousiasme ni d'application. La chorale Saint-Hilaire ouvrit le concert, la spontanéité et la fraîcheur des jeunes chanteurs créant l'atmosphère. Elle laissa la place aux prestations individuelles : piano à deux ou quatre mains, orgue, flûte, violon et chants ont présenté diverses facettes des différents compositeurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Anastasia, Alexandre, Audrey, Aurore, Clara, Clémence, Constantin, Gaspard, Louis, Luna, Maeva, Paul, Tancrede ... merci à vous et à J.-M. Bodorvski assisté par Rose-Anne Couturier au violon pour cet excellent après midi.

Bernard Dainèse



## PETITS TRAVAUX de JARDINAGE

et bricolage pour entretenir, embellir, profiter de votre logement et de votre jardin - petit prix - chèques emplois services acceptés. Contact : Stéphane Jaffelin 06 47 05 66 82 - jaffelin.s@live.fr

## VIE ASSOCIATIVE

### Samba résille

Le 8 février dernier, il y avait beaucoup de monde à Samba Résille pour les vœux du Conseil Général aux associations, signe de vitalité de celles-ci.

Installée rue Roquelaine depuis 2001, Samba Résille est assurée de son maintien dans les locaux achetés depuis par la municipalité, pérennisant ainsi la présence d'un lieu culturel dans le quartier.

Les activités de cette association n'ont pas changé : ateliers de musique, groupe de batacoda, concerts, spectacles. Notez que Samba Résille animera le carnaval le 5 avril à partir de 19h30 aux allées J. Jaurès, avec *La Pieuvre 2.0*. Ça devrait être chaud !

Notez aussi l'ouverture d'un café social (ADEL) à destination des seniors. Du mardi au jeudi, assistées de bénévoles du quartier, les personnes intéressées peuvent venir se poser, prendre une boisson ou participer à des repas partagés, des jeux de société, assister à des projections...

Renseignements au 05 34 41 62 16 et samba-resille.org

Annie Castex

## SOIRÉE VIDÉOPHAGE jeudi 4 avril

L'Association du quartier (groupe Jardin partagé du Verrier) et les *Chalets en transition* vous invitent à la soirée de projection de courts-moyens métrages des Vidéophages, le jeudi 4 avril à 20h30 autour de la nature et l'alimentation, à la Maison de quartier.

## "LA BELLE ÉPOQUE"- Concert dimanche 7 avril à 15h00,

Maison du quartier, entrée libre. J.-M. Bodorvski et ses élèves interpréteront Fauré, Debussy, Poulenc, Déodat de Séverac...

# Venez nous rejoindre

Je souhaite adhérer à l'Association du quartier Chalets-Roquelaine.

Je joins un chèque de 15 € (cotisation ordinaire) ou de 20 € (cotisation de soutien ouvrant droit aux activités développées par l'association (cf page 6).

A envoyer au siège :

Association du quartier Chalets-Roquelaine,  
7, boulevard Matabiau - 31000 TOULOUSE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :